



Dossier spécial

TOUR DE FRANCE UNE ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE !

PAGE 10

et aussi...

PAGE 6
Collecte des déchets
Foire aux questions

PAGE 8
Vidéo protection
Consultation citoyenne fin avril

Sommaire

UN CHAPITRE À ÉCRIRE LA BELLE HISTOIRE DU CRÉDIT LYONNAIS	4
UNE IDÉE À SUIVRE COLLECTE DES DÉCHETS FOIRE AUX QUESTIONS	6
UN SUJET À COMPRENDRE VIDÉO PROTECTION CONSULTATION CITOYENNE FIN AVRIL	8
le Dossier spécial TOUR DE FRANCE UNE ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE !	10
L'HISTOIRE DU TOUR À BAYEUX	12
UN AVENIR À CONSTRUIRE HABITAT LA VILLE MET AUX ENCHÈRES QUATRE TERRAINS À BÂTIR	14
DES INFOS À NOTER	16
DES OPINIONS À EXPRIMER	18
DES BAYEUSAINES À CONNAÎTRE MARIE & CORALIE SUPER-POUVOIR : EMPATHIE	19

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE BAYEUX Directeur de la publication : Patrick Gomont - Directrice de la communication / Responsable du magazine : Anne-Lise Ordenez - Rédacteur-coordonateur : Claire Beauruel. Comité de rédaction : Erwan Gouédard, Christine Cabon, Loïc Jamin, Françoise Jean-Pierre, David Lemaressquier, Frédéric Oblin, Arnaud Tanquerel, Jean Lepaulmier. Mise en page : Zenial agency - Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux - Crédits photographiques : A.S.O. Etienne_Coudret, Ville de Bayeux, Geekorama, Stéphane Maurice, Studio Le Temps d'un regard, Crédit lyonnais, Thomas Maheux, Gallica, BnF, Le Miroir des sports, Renaissance du Bessin, Yann Orhan, UNIK Studio Graphique, James Ledolley.
N°ISSN : 2646-0580



Le Collegium inauguré

Lundi 3 mars, élus, officiels et présidents d'associations étaient réunis au 2 impasse des Billettes pour inaugurer le Collegium, nouvelle maison de la vie associative et citoyenne. Livrée en fin d'année dernière, la structure a été rapidement investie par les nombreuses associations auparavant hébergées dans différents locaux municipaux, pour certains inadaptés et énergivores. Réunies dans l'ancienne école Alain Chartier, elles poursuivent depuis leurs activités dans un lieu entièrement rénové, accessible, propice aux échanges et au partage. Si certaines associations y ont élu domicile – comme les Déraillleurs ou le Répare Café qui profitent d'un tout nouvel atelier dans la cour du Collegium – d'autres se partagent les salles et la cuisine pédagogique. Ouvert à tous, sur réservation, le site dispose également d'un espace de co-working, d'une cafétéria et d'un espace de projection. Un nouveau lieu de vie, à la hauteur de la dynamique associative locale !



Yee haw !



Début mars, les fans de comics, mangas et rétro-gaming étaient réunis à la Comète pour la septième édition de Geekorama, le festival pop culture porté par l'association Sommergeeks. Cette année, la thématique était outre-Atlantique : de Disney au western, en passant par le catch et les super-héros, le rêve américain a saupoudré Bayeux de ses incontournables.

Carnaval lycéen



Ils étaient plus de 650 à défiler dans les rues bajocasses mercredi 12 mars pour la première édition du carnaval lycéen de Bayeux ! Vêtus de leurs plus beaux déguisements, les jeunes participants ont enflammé le centre-ville avant de se retrouver au stade Henry Jeanne pour une « after party ».

Festival du cirque



Déjà vingt ans que le Festival international du cirque de Bayeux égaie, un an sur deux, nos mois de mars. Pour leur anniversaire, les organisateurs ont reçu un très beau cadeau : en fin d'année dernière, alors que la programmation n'était pas encore dévoilée, deux tiers des billets étaient déjà vendus ! À demande exceptionnelle, réponse exceptionnelle : le Festival a programmé une séance supplémentaire le dimanche matin, portant à dix le nombre de représentations grand public.



édito

Patrick GOMONT
Maire de Bayeux

UN DYNAMISME ASSUMÉ !

Vous l'entendez, vous le voyez, vous le vivez ! Bayeux bouge, s'embellit, se verdit, se modernise.

Ouverture du Collegium ; site LCL ; route du Molay-Littry ; pôle Santé ; réfection de voirie ; Foyer des Jeunes Travailleurs ; transformation du Musée de la Tapisserie : le trimestre qui s'achève en offre une illustration parfaite. Le tout en vivant des Foulées de Bayeux record ; un festival du cirque à 20 000 entrées et un carnaval lycéen salué. En attendant une consultation citoyenne inédite sur la vidéo protection, nos Médiévales, le Tour de France, Rendez-vous à la cathédrale... Et avant l'installation d'ombrières sur le parking d'Auréo ; la piétonisation ; l'accélération des aménagements cyclables...

Les travaux engagés dans nos rues, nos infrastructures sont des investissements pour l'avenir. Ils façonnent la ville de demain, tout en préservant son identité et son patrimoine exceptionnel. Avec une ambition : offrir un cadre de vie toujours plus agréable et fonctionnel.

Parallèlement, Bayeux vit au rythme des événements qui animent ses rues, célèbrent sa richesse, créent du lien et rassemblent citoyens et visiteurs. Cette politique contribue pleinement à l'attractivité de Bayeux et à son rayonnement. Deux chiffres en témoignent : notre taux de vacance commerciale de 2,16 % (national 13,4 %), incompressible. Et la fréquentation du cœur de ville, mesurée par bornage téléphonique et supérieure de 25 % à l'avant-Covid.

Bien sûr, cela peut engendrer des contraintes temporaires et il est toujours aisé de décrire chaque initiative comme un frein plutôt qu'une opportunité. Mais au-delà de ces ajustements nécessaires, réjouissons-nous : une ville qui construit et fédère est vivante, optimiste et fière.

Plutôt que de céder à la morosité, continuons ensemble à faire de Bayeux une cité accueillante et ambitieuse !

Bien sincèrement.

La belle histoire

DU CRÉDIT LYONNAIS

Construit en 1963 et fermé en 2019, le centre administratif bayeusain de LCL va bientôt disparaître définitivement. Le site, qui a accueilli jusqu'à près de 1 600 employés, va être démolit et réhabilité par la banque. Bientôt, des logements verront le jour, là où beaucoup de Bayeusains ont créé d'innombrables souvenirs...



Patrick Gomont
Maire de Bayeux

« C'est un chantier emblématique qui a démarré à Bayeux. Le site du Crédit lyonnais aura marqué la ville de son empreinte pendant plus d'un demi-siècle, tant par son rôle économique que par son ampleur urbanistique. C'est la fin d'une époque pour de nombreux Bayeusains et le début d'une nouvelle ère pour les futurs résidents. »

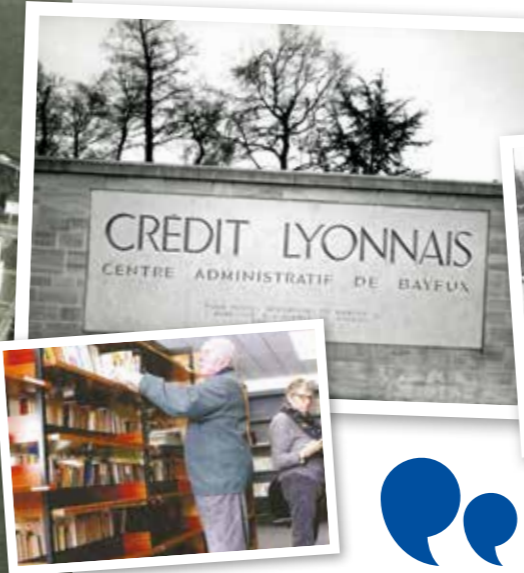
Lorsqu'on évoque « le Lyonnais » de Bayeux, ce sont des liasses de souvenirs que l'on fait remonter. Pour certains, les images sont floues. « Ça va faire 50 ans cette année ! » s'exclame cette ancienne employée, embauchée pour quelques mois seulement durant l'été 1975. À cette époque, le centre administratif est à son apogée avec près de 1 600 agents. Comme beaucoup, elle loge au foyer des jeunes travailleuses*. « Je visualise encore ma chambre et la cuisine, mais pour le reste... » Pour le reste, il y a les archives, les photos et les Échos du Comité central d'entreprise. Ce bulletin, édité par l'équivalent national du comité

d'entreprise (CE), donnait à voir la vie du groupe. Le centre administratif de Bayeux figurait en bonne place dans les actualités, représentant alors l'un des sites décentralisés les plus importants de France.

UNE VILLE DANS LA VILLE

Choisie face à d'autres candidates de province pour accueillir le service titres du Crédit lyonnais, « trop à l'étroit » dans ses locaux parisiens, Bayeux voit 17 hectares se métamorphoser en une décennie. De l'unique préfabriqué à l'ouverture du site en 1963, le terrain compte huit

bâtiments en 1973. Direction, courrier, coupons, imprimerie, archives, chaufferie, infirmerie... « Une véritable ville dans la ville ! » analyse Jean-Claude, entré en 1964 à l'âge de 17 ans. Comme beaucoup, il est alors trop jeune pour avoir le permis de conduire. Ainsi, chaque matin durant quelques mois, il prend le bus de six heures trente pour être à son poste à huit heures. Une période qui ne durera pas, le jeune homme prenant rapidement une chambre chez l'habitant. Le loyer ? « Un lapin par mois ! » Bayeux est alors bien loin de la cité touristique que l'on connaît aujourd'hui.



« Lorsque j'ai été embauchée au LCL, le groupe a adressé un courrier à mon père en lui précisant que mon bulletin de paie me serait remis chaque mois et qu'il pourrait ainsi suivre ma situation ! »

Françoise Jean-Pierre
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



« Les liens qui ont été tissés au Crédit lyonnais perdurent aujourd'hui grâce à l'Amicale des retraités. Nous organisons des voyages, des sorties, des balades, plus ou moins loin mais toujours avec beaucoup de plaisir. »

Jean-Claude Vaultier
PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES RETRAITÉS LCL CAEN CALVADOS MANCHE

BAYEUX AU RYTHME DE LCL

Mais l'implantation de LCL change la donne et le visage de la ville. À commencer par le logement : en 1964, le Maire Henry Jeanne s'adresse au Ministre chargé de la Coopération concernant la Vallée des Prés. À l'arrêt, le projet d'habitat doit voir le jour car « avec le développement du Crédit lyonnais et les très nombreuses demandes de logement que reçoit la Ville, la situation est difficile ». En parallèle, bien des couples se forment au Lyonnais, font construire et s'installent dans la capitale du Bessin ou sa périphérie. Les infrastructures scolaires, sportives et culturelles se développent. Au sein de LCL, le CE

propose de nombreuses activités – sorties, colonies de vacances, arbres de Noël – et dispose même, sur site, d'une médiathèque avec livres et vinyles disponibles à l'emprunt. C'est également à cette époque que naissent les « Foulées du CL », portées durant des années par les agents et devenues depuis « Foulées de Bayeux ». Nous sommes alors en 1984 et le déclin du centre est amorcé.

DE 1984 À 2019

La dématérialisation des titres, entrée en vigueur en novembre 1984, marque un tournant pour le centre administratif bayeusain dont la mission principale est leur conservation. Avec l'évolution des

techniques et l'arrivée de l'informatique, le site voit son effectif diminuer d'année en année. En 1996, la presse interroge les commerçants de Bayeux alors que les agents défilent dans la ville. « Les employés du Lyonnais, ce sont nos clients, il faut les garder ! » Malgré la mobilisation, le Crédit lyonnais ferme définitivement ses portes en 2019. Aujourd'hui, plus de soixante ans après l'arrivée du premier bâtiment, une nouvelle histoire va s'écrire sur le terrain qui restera encore longtemps « celui de LCL ». ▲



Cet article a notamment été réalisé à l'aide du recueil « 55 ans d'activité », conçu par d'anciens employés de LCL.

*En face de l'actuelle Gendarmerie. **Agences d'histoire - LCL - Novembre 2021.

LE CRÉDIT LYONNAIS QUELQUES REPÈRES

1^{ER} AVRIL 1963

Le centre ouvre ses portes. Un préfabriqué comprend les bureaux de la Direction, un secrétariat et deux grandes salles.

1964

Avec des embauches régulières par groupes de 20 ou 30, l'effectif passe de 20 à 270 personnes en un an.

1967

Deux bâtiments voient le jour. Le Groupe Sportif du CL (GSCL) est créé. Il comptera jusqu'à 900 adhérents et 12 disciplines. La Ville aménage le boulevard du 6 juin et crée notamment des cheminements piétons pour sécuriser les accès depuis les foyers de jeunes travailleurs. Deux parkings voient également le jour en face de LCL.

DE 1964 À 1973

Les huit bâtiments qui constitueront le site final sont progressivement construits. Ils accueillent le service coupons encaissement, les archives, l'atelier informatique et l'imprimerie qui confectionnait les chéquiers pour toute la France.

1976

Le centre atteint son effectif le plus élevé avec 1 568 employés.

1983

Pour son 20^e anniversaire, le centre crée un musée des titres avec 400 titres émis depuis 1602 (action de la compagnie des indes orientales).

1984

Les Foulées naissent sous le nom « Foulées du CL ».

1990

Avec 1 100 agents, le centre demeure l'employeur le plus important du Bessin.

1992

Une délégation de 35 bénévoles rejoint les JO d'Albertville.

1994

Le centre compte près de 950 employés. Une manifestation dans Bayeux rassemble plus de 1 000 personnes. Les commerçants s'associent aux employés, craignant pour le dynamisme de la ville.

2001

Au premier jour de l'année, les employés sont sur le pont pour gérer le passage à l'euro.

2019

Fermeture du centre après plus de 55 ans d'activité.



Collecte des déchets

FOIRE AUX QUESTIONS

En début d'année, le rythme de collecte des déchets a été modifié. Chargé du ramassage sur Bayeux et 108 autres communes du territoire, le syndicat Collectéa a fait évoluer son fonctionnement en prévision de l'entrée en vigueur de la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères. Pour les Bayeusains, ces modifications s'accompagnent de nombreuses questions.

La taxe incitative, c'est quoi ?

Jusqu'à aujourd'hui, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - prélevée avec la taxe foncière - ne comprenait qu'une part fixe, calculée entre autres sur la base de la valeur locative du logement. Demain, la taxe incitative (TEOMI) sera scindée en une part fixe - dont le mode de calcul ne change pas - et une part variable relative à la quantité de déchets produits par chaque foyer. **La taxe incitative ne concerne que les ordures ménagères (bacs noirs/sacs beiges). Le sélectif (bacs ou sacs jaunes) n'est pas concerné.**

Comment sera calculée la part variable ?

La part variable de la TEOMI sera déterminée par le nombre de levées de bacs noirs ou - pour les foyers non dotés de bacs - par le nombre de sacs beiges prépayés achetés pour l'année. Pour préparer la mise en place de la TEOMI, les bacs noirs ont été mis en conformité en 2024 (pucés).

Quand la taxe incitative entrera-t-elle en vigueur ?

La première TEOMI ne sera facturée qu'en 2027. L'année 2025 constitue une année test pour Collectéa et les habitants : après cette « année blanche », les Bayeusains dotés de bacs recevront un relevé leur permettant d'évaluer la part variable qu'ils auraient dû payer. Dès 2026, les levées seront bel et bien comptabilisées pour une première facturation en 2027.

LE BON RÉFLEXE

Chaque levée influe sur le montant de la part variable de la TEOMI : ne sortez votre sac ou votre bac que lorsque celui-ci est totalement rempli et pensez à le rentrer pour éviter une levée inutile !



Je n'ai pas de bacs, quid des sacs prépayés ?

Pour les foyers non dotés de bacs (hyper centre de Bayeux et adresses identifiées par Collectéa), une distribution gratuite de sacs beiges a été effectuée début avril. Pour cette année test, le nombre de sacs fournis dépend de la taille du foyer. Dès l'automne 2025, une nouvelle distribution sera organisée avec, cette fois, des sacs payants qui constitueront la part variable de la TEOMI. Chaque foyer gèrera ainsi son stock de sacs « prépayés ».

Pourquoi avoir modifié le rythme de collecte ?

Collectéa intervient sur les territoires de Bayeux Intercom, Isigny-Omaha Intercom et une partie de Seuelles Terre et Mer pour un total de 109 communes. Compte tenu des nouvelles consignes de tri, des habitudes de consommation et de gestion des déchets qui évoluent, et de la mise en place de la TEOMI, les collectes doivent s'adapter. Avec une zone d'intervention aussi vaste, modifier un circuit de collecte a des répercussions sur les parcours voisins. Cela explique également le nouveau zonage de la Ville de Bayeux qui est passée de 5 à 7 secteurs, certains très petits (zone sud) car jumelés avec les circuits de ramassage des communes limitrophes.

en bref

TOUJOURS PLUS DE COMPOSTEURS

En plus de proposer des composteurs individuels pour seulement 15 €, le SEROC a mis en place de nombreux sites de compostage collectif à Bayeux. À l'aide d'un code, il est possible d'ouvrir le cadenas afin de déposer ses déchets biodégradables. Pour plus d'informations, le SEROC est joignable au 02 31 51 69 60 et sur seroc14.fr

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour les usagers qui utilisent les points d'apport volontaires (containers enterrés), la part variable de la TEOMI sera calculée en fonction du nombre d'ouvertures desdits containers, bientôt accessibles à l'aide d'un badge. De nouveaux sites verront également le jour dans le centre historique.

LE MEILLEUR DÉCHET, C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !

Comme son nom l'indique, la taxe incitative a été pensée pour encourager la réduction des déchets. Parmi les idées à mettre en œuvre : utiliser des contenants réutilisables, composter, adopter le paillage, éviter les produits à usage unique, acheter en vrac, boudier le suremballage, louer ou emprunter... Et toujours s'interroger sur son besoin réel.

S'il me reste d'anciens sacs, puis-je les utiliser ?

En 2025, il est encore possible d'utiliser le reliquat de sacs beiges distribués les années passées par Collectéa. En 2026 en revanche, seuls les sacs prépayés (distribution à l'automne) seront collectés. Ils seront visuellement différenciables des sacs précédents. À noter pour celles et ceux qui utiliseraient des sacs achetés en grande surface ou autres : à compter du 16 juin 2025, seuls les sacs estampillés « Collectéa » seront ramassés.

Taxe incitative

QUELQUES REPÈRES

- **2024**
Enquête auprès des foyers, mise en conformité des bacs noirs
- **2025**
Phase test : comptabilisation des levées ou distribution de sacs
- **16 JUIN 2025**
Arrêt de la collecte des sacs non estampillés Collectéa
- **AUTOMNE 2025**
Distribution des sacs prépayés (foyers non munis de bacs)
- **2026**
Comptabilisation réelle des levées de bacs ou collecte de sacs prépayés
- **2027**
Première facturation de la TEOMI



POUR TOUTE QUESTION
Le service de gestion des usagers de Collectéa se tient à la disposition des habitants.

02 31 92 54 93

accueil@smismb.fr



Vidéo protection

CONSULTATION CITOYENNE FIN AVRIL

Afin d'éclairer sa décision d'autoriser ou non le recours à la vidéo protection urbaine dans Bayeux, la Ville sollicite l'avis des Bayeusaines et des Bayeusains inscrits sur les listes électorales en organisant une consultation citoyenne. Les électeurs pourront voter en ligne du 17 au 25 avril 2025 ou au Collegium le dimanche 27 avril 2025.

Cela représenterait une quarantaine d'emplacements pour un total de 170 vues.

Lors de sa campagne électorale en 2020, Patrick Gomont s'était engagé à organiser une consultation citoyenne sur la vidéo protection. « La question de la mise en place d'un dispositif de vidéo protection sur notre territoire suscite des débats légitimes, déclare ainsi le Maire de Bayeux. Au regard de l'enjeu, il apparaît essentiel d'associer directement la population à cette décision importante pour notre commune. » La Ville de Bayeux organise ainsi une consultation citoyenne, démarche

qui permettra de recueillir l'avis des habitants sur ce sujet. À la question « Êtes-vous favorable à la mise en œuvre de la vidéo protection urbaine à Bayeux ? », les électeurs sont invités à répondre anonymement par OUI ou NON, de manière dématérialisée ou en personne.

LE PROJET DE VIDÉO PROTECTION

Si elle est actée, la mise en place de caméras de vidéo protection pourrait être réalisée sur une durée de

quatre ans. La carte des emplacements des caméras reste à affiner mais les spots de protection seraient principalement positionnés en entrée/sortie de ville, ceci afin d'identifier et suivre les véhicules éventuellement impliqués dans des délits. Le périmètre de déploiement engloberait également certaines rues, sites ou quartiers, sans couvrir l'intégralité de la commune. Cela représenterait une quarantaine d'emplacements pour un total de 170 vues. Des interventions sur

l'éclairage public pourraient être nécessaires.

ENTRE 800 000 ET 1,3 MILLION D'EUROS

À l'instar du projet, le budget – dépendant du nombre de caméras et d'autres paramètres techniques – reste à affiner. Le coût total estimé est compris entre 800 000 et 1,3 million d'euros hors taxe sur quatre ans. Avec des aides du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC), du Fonds Interminis-

EN PRATIQUE

**DU 17 AVRIL 2025 9h
AU 25 AVRIL 2025 23h59**

VOTE EN LIGNE SUR

<https://bayeux.legavote.fr>

à l'aide des codes reçus par courrier, associés au numéro d'électeur (à retrouver sur sa carte d'électeur ou auprès du service État civil, 12 bis rue Laitière).

**DIMANCHE 27 AVRIL 2025
de 8h à 17h**

VOTE PHYSIQUE

au Collegium - 2 impasse des Billettes

suivi des dépouillements physique et électronique et de la proclamation des résultats.

Lors du vote physique, seuls les électeurs inscrits sur les listes électorales et n'ayant pas voté électroniquement pourront participer.



Patrick Gomont
Maire de Bayeux

le mot de...

« La question de la vidéo protection est un sujet que chacun doit s'approprier et l'avis émis par les habitants permettra de nourrir les débats en conseil municipal. »

en bref

ZOOM SUR LA CONSULTATION CITOYENNE

QUI PEUT VOTER ?

Les électeurs (Français et ressortissants de l'Union Européenne) inscrits sur les listes électorales de Bayeux au 28 février 2025.

À noter : les personnes qui ont atteint l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2025 inclus ainsi que les personnes qui viennent d'être naturalisées peuvent participer au vote sous réserve que l'INSEE ait procédé à leur inscription dans le Répertoire Électoral Unique.

COMMENT S'ORGANISE LE VOTE ?

Début avril, chaque électeur a reçu un courrier individualisé contenant notamment ses codes d'accès à la plateforme de vote. Ce numéro unique et aléatoire, généré par la société LEGAVOTE, est inconnu de la Ville de Bayeux qui ne peut donc pas associer le votant et sa réponse.

Le vote par procuration ou par correspondance n'est pas admis.

Ce scrutin respectera les règles de protection des données à caractère personnel comme prévu par la loi informatique et libertés, le RGPD, ainsi que - pour le vote électronique - par les recommandations de la CNIL.

tériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (DETR), la part de la Ville est estimée entre 154 000 € et 215 000 € par an soit entre 616 000 € et 860 000 € au total. ▲

Plus d'informations sur videoprotection.bayeux.fr



UNE ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE !

Après avoir accueilli la Flamme olympique en mai 2024 et l'équipe des réfugiés quelques semaines plus tard, Bayeux s'apprête à vivre de l'intérieur l'un des événements sportifs les plus populaires : jeudi 10 juillet, le départ de la sixième étape du 112^e Tour de France sera donné depuis la cité bajocasse. Un événement rayonnant que la Ville compte faire vivre dès le printemps !

« Il s'agit certainement de l'étape de plaine la plus casse-pattes de l'histoire récente du Tour avec plus de 3 500 mètres de dénivelé positif. »

Christian Prudhomme - Directeur du Tour de France

« Le Tour n'est pas l'événement d'une seule journée » écrit l'organisation du troisième événement sportif le plus populaire de la planète après les Jeux Olympiques et la Coupe du monde de football. Cette idée, les équipes municipales de Bayeux la partagent et sont rodées à l'exercice. À l'instar de ce qui avait été fait en 2024 pour le passage de la Flamme olympique, la Ville a ainsi lancé en début d'année un appel à projets pour faire vivre le Tour avant, pendant et après son passage à Bayeux.

Comme pour la Flamme, associations, artisans d'art et commerçants se sont ainsi manifestés pour promouvoir le vélo à leur manière. Certains seront présents sur le Village « non officiel » du Tour les 9 et 10 juillet, parvis de l'Hôtel de Ville. D'autres proposeront des animations avant le jour J comme des

sorties à vélo ou des courses d'orientation. De son côté, la Ville et les commerces comptent draper Bayeux de son plus beau maillot jaune...

En solo ou en équipe, à vélo ou non, chacun vivra à sa manière une année 2025 aux couleurs du Tour de France !

Calendrier du Tour à Bayeux

MARS 28 MARS > Chaque année, la dictée du Tour invite les jeunes élèves de 8 à 12 ans à travailler sur un texte évoquant le passage de la course dans leur région. Sur le territoire intercommunal, huit écoles, pour un total de plus de 250 élèves, ont intégré le dispositif.

AVRIL 1^{ER} AVRIL > À J-100 du départ de la 6^e étape du Tour de France, la collectivité a déployé de grandes bâches aux couleurs de l'événement, parvis de l'Hôtel de Ville.

MAI Un maillot jaune géant, fourni par l'organisation du Tour de France, sera installé en ville. Bayeux participera au concours « Ma Ville en jaune » qui met en compétition différentes localités étapes avec à la clé une station de petites réparations à installer dans la commune.

31 MAI > Randonnée cyclo touristique par l'office de tourisme de Bayeux Intercom, à la découverte de la Scenic route, véloroute panoramique des Plages du Débarquement.

DATE NC > Conférence sur l'histoire du Tour et des Normands du Tour de France.

JUN 21 JUN > Dans le cadre des Virées normandes organisées le 22 juin, Bayeux et les clubs cyclistes du territoire installent un village vélo place Saint-Patrice de 15h à 19h30 (après le marché et en parallèle de la fête de la musique). Au programme : retrait des dossards pour les Virées, stands thématiques, course d'orientation vélo, animations et démonstrations.

22 JUN > Virées normandes. Deux virées au départ de Bayeux : l'étape Bayeux-Vire du Tour de France (201 km) et la « Kévin Vauquelin » qui ralliera les deux villes en un itinéraire plus direct de 75 km. Plus d'informations sur la page Facebook Les virées normandes du tour

8 JUILLET > Lancement des Rendez-vous à la Cathédrale : la Grande dame sera éclairée en jaune.

9 JUILLET > Le « before' du Tour » à Bayeux

12h Ouverture du village « non officiel » du Tour, parvis de l'Hôtel de Ville. Stands vélo, produits locaux, animations et démonstrations au programme. Un écran géant diffusera le contre-la-montre de Caen. Buvette et restauration sur place.

Soirée Séance cinéma en plein air au sein du village non officiel.

JUILLET 10 JUILLET DÉPART DE LA 6^E ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE 2025.

9h30 Ouverture du village officiel du Tour, place Saint-Patrice, scindé en deux zones : une VIP et une grand public. Dans cette dernière, les visiteurs auront accès au « podium signature » où les équipes seront présentées avant le départ de l'étape. Mascottes et boutiques officielles animent traditionnellement le village.

10h30 Passage de la caravane du Tour dans Bayeux (durée : environ 30 minutes ; itinéraire : voir 12h30). À noter que la caravane ne sera pas stationnée à Bayeux avant son passage.

12h30 Départ fictif de la 6^e étape, au 8 rue Alain Chartier. Les coureurs emprunteront l'itinéraire suivant : Rue principale > rue Larcher > parking d'Ornano > boulevard Maréchal Leclerc > route de Saint-Lô > route de Guéron

12h45 Départ officiel route de Guéron. Les quelque 175 coureurs attendus s'élanceront pour la 6^e étape du Tour, la seconde plus longue de cette édition. Un circuit de 201 km reliant Bayeux à Vire.

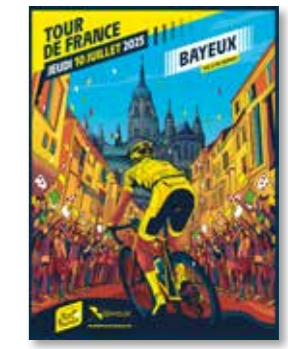
TOUTE LA JOURNÉE Dès 9h30, le village « non officiel » reste animé parvis de l'Hôtel de Ville. Retransmission sur écran géant des images du podium signature puis de l'étape Bayeux-Vire.

*before = avant



Arnaud Tanquerel
Premier adjoint en charge de l'environnement, du sport, des loisirs et de la jeunesse

« Bayeux rejoint la grande famille du Tour ! Un objectif que nous poursuivions depuis plus de sept ans. Il aura fallu trois candidatures et des soutiens locaux comme Thierry Gouvenou et Kévin Vauquelin pour que l'essai soit transformé. Aujourd'hui, nous partageons cet engouement avec tous les Bayeusains. Cet événement populaire est une occasion de créer du lien, de fêter collectivement le vélo et de garantir des retombées économiques et médiatiques, essentielles au maintien du rayonnement de notre ville et de notre territoire. »



PRATIQUE
LE TOUR DE FRANCE À BAYEUX
Programme, conditions de circulation, plans de stationnement sur tourdefrance.bayeux.fr

en bref

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Jeudi 10 juillet - et probablement mercredi 9 juillet - le stationnement et la circulation seront fortement impactés à Bayeux. Des parkings seront mis en place en périphérie pour faciliter l'accès du public. Les mobilités douces seront à privilégier. À noter que le stationnement sera gratuit dans tout Bayeux jeudi 10 juillet.

VÉLODAYS

Le Département du Calvados organise la première édition des Véلودays. Du 1^{er} mai au 1^{er} juin, plus de 60 rendez-vous animeront le territoire. Randonnées, balades, visites, compétitions, ateliers, démonstrations, initiations et village itinérant mettront à l'honneur la petite reine !

Programme sur velodays.fr

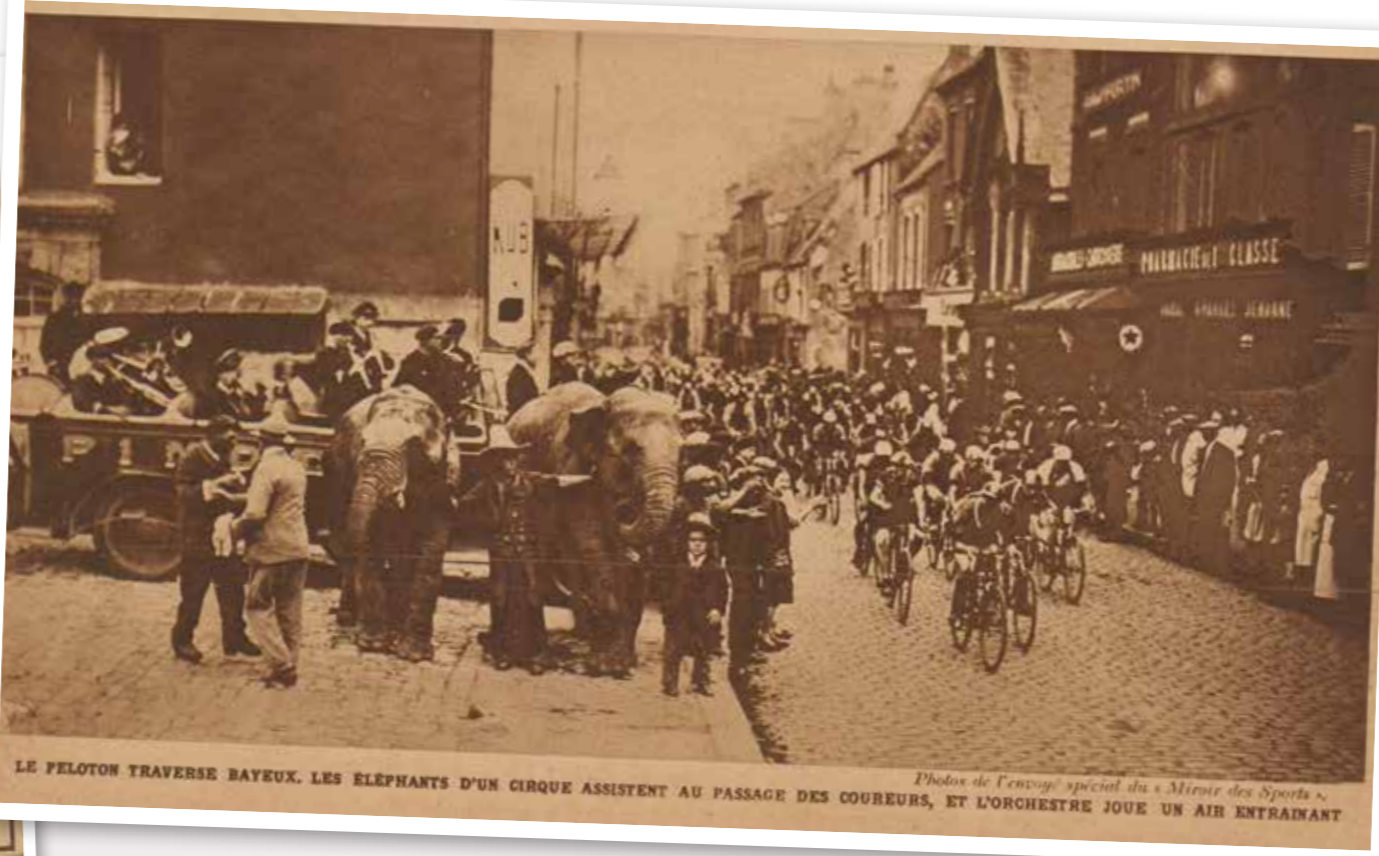
UN BAJOCASSE À SOUTENIR

Étoile montante du cyclisme français, le Bajocasse Kévin Vauquelin profitera du soutien de ses proches lors de cette étape sur ses terres. Quarante ans après la dernière victoire tricolore (Bernard Hinault en 1985), l'ancien licencié de l'Amicale Cycliste de Bayeux réalisera-t-il l'exploit ?!





Source gallica.bnf.fr / BnF



Miroir des Sports, 5 juillet 1929 © Source gallica.bnf.fr / BnF

LE SAVIEZ-VOUS ?

À une époque où le cyclisme était peu professionnalisé, les coureurs portaient le nom de « touristes-routiers ». Ce titre désignait les participants modestes qui, pour pouvoir prendre le départ, posaient des congés. En 1930 par exemple, l'hebdomadaire français *Miroir des sports* titrait ainsi « Cinq équipes nationales de huit coureurs et soixante touristes-routiers commenceront demain le 24^e Tour de France ».



Loïc Jamin
Maire-adjoint en charge du tourisme, des musées, de l'attractivité et de la valorisation du patrimoine

« À l'instar des élus de 1948, nous avons pleinement conscience de l'intérêt du passage du Tour à Bayeux. Éminemment populaire, cet événement fédérateur offre une visibilité incroyable : 150 millions de téléspectateurs en Europe et 13,5 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux à travers le monde. Accueillir le Tour de France, c'est garantir des retombées économiques et une attractivité pour les années futures. »

L'HISTOIRE DU TOUR À BAYEUX

Jeudi 10 juillet 2025, le top départ de la sixième étape du Tour de France sera donné à Bayeux. Une première dans l'histoire de la cité bajocasse qui a néanmoins déjà vu la Grande boucle fouler ses rues pavées. Difficile d'affirmer le nombre de fois où les tracés ont inclus Bayeux mais certaines années ont été marquées par des événements inattendus...

1910

8^e ÉDITION

(1) Les tracés des premières éditions du Tour de France sont de véritables « tours » de France avec un circuit longeant côtes et frontières, dessinant les contours du territoire métropolitain. Il est ainsi permis de penser que Bayeux a pu être traversée à plusieurs reprises durant les premières éditions du Tour. C'est le cas du tracé de 1910 où figure la petite ville du Calvados. Il s'agit peut-être de la toute première rencontre entre la Grande boucle et la cité médiévale...

1929

23^e ÉDITION

(2) En 1929, de drôles de spectateurs admirent le peloton traversant Bayeux : les éléphants du cirque Pinder, alors en représentation à Bayeux, stationnent place Saint-Patrice en attendant de pouvoir reprendre leur route. Une rencontre peu commune, relayée dans *Le Petit Provençal*, ancien quotidien régional du sud de la France : « À Bayeux, le Cirque Pinder est en représentation : et quand les routiers apparaissent sur le champ de foire, la fanfare de parade les salue d'un air martial. »

1931

25^e ÉDITION

Un envoyé spécial pour le journal *L'Intransigeant* évoque le départ des coureurs depuis Caen au matin du 1^{er} juillet. *Le Journal de Bayeux* du 3 juillet confirme le passage des « routiers cyclistes » par Bayeux durant l'étape Caen-Dinan.

1948

35^e ÉDITION

Le 27 février 1948, le conseil municipal de Bayeux vote une subvention de 25 000 francs pour l'inscription de la ville au tracé de l'étape Trouville-Dinard, notant « outre l'attrait spectaculaire et la venue dans [la] ville de nombreuses personnes de la région, une promesse ferme et écrite de la réfection de la partie du boulevard militaire comprise entre le rond-point de la route de Vaucelles et la rue Saint-Loup par l'administration des Ponts et chaussées ». Finalement, Bayeux ne verra pas le Tour passer dans ses rues cette année-là comme le précise un article de *La Renaissance* du 3 juillet : « En perdant l'avantage de voir défiler le Tour de France en leur ville, les Bayeusains n'ont pas pour autant perdu le nord. [...] Ils se sont regroupés à Balleroy [...] pour applaudir leurs champions favoris. »

« Voir « Le saviez-vous ? »

1956

43^e ÉDITION

Cette année-là, un grave accident marque le passage du Tour à Bayeux. Le reporter Roland Passevant en fait état dans son autobiographie *Journaliste sportif, même si ça dérange*, parue en 1976 aux éditions Robert Laffont. « Dans la traversée de Bayeux, charmante cité normande, un accident perturbe durant quelques instants notre convoi. Un motard de la télé percute une imprudente vieille femme traversant la rue. Le passager de la moto reste K.O. sur le pavé. [...] On transporte la pauvre femme dans un magasin où à même le sol, jambe déchiquetée, perdant abondamment son sang, elle doit attendre l'ambulance. » *La Renaissance du Bessin* du 10 juillet 1956 apporte quelques précisions (voir ci-contre).



1957

44^e ÉDITION

Le 8 janvier 1957, le conseil municipal de Bayeux vote une subvention de 40 000 francs pour l'inscription de la ville au tracé de l'étape Granville-Caen.

1960

47^e ÉDITION

Bayeux figure au tracé de l'étape Caen - Saint-Malo. Il s'agirait du dernier passage du Tour de France à Bayeux.

2025

112^e ÉDITION

Le top départ de la 6^e étape est donné à Bayeux.



HABITAT

LA VILLE MET AUX ENCHÈRES QUATRE TERRAINS À BÂTIR

En mai, quatre terrains - jusqu'ici propriétés de la Ville - vont être mis aux enchères. En parallèle d'autres actions, cette vente de ce que l'on appelle « dents creuses » illustre la volonté municipale de densifier l'habitat en ville pour répondre à la demande de logement et ainsi maintenir l'attractivité.

Alors qu'elle fait face depuis plusieurs années à un déficit d'offre de logement, la Ville de Bayeux s'est engagée dans une politique d'habitat volontariste. Revitalisation du cœur de ville (aides à la rénovation notamment), recyclage de friches (projet résidentiel sur l'ancien site de LCL), encadrement des meublés de tourisme et densification de l'existant

– ici, la vente de dents creuses – sont les différents leviers activés par la collectivité.

RECONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE
« Reconstruire la ville sur la ville » ou autrement dit la densifier présente plusieurs avantages. Pour la

collectivité, des coûts d'investissement réduits avec des voiries, réseaux et services déjà existants. Pour les acquéreurs, une situation en cœur de ville, à proximité des services, des temps de transport réduits et une empreinte carbone par conséquent moindre. ▲



le mot de...
Carine Bion-Hetet
Maire-adjointe en charge de l'urbanisme

« Bayeux est une ville de taille moyenne attractive et comme toutes les villes de ce type, elle subit une pression immobilière assez forte. Mobiliser, recycler les dents creuses est une des réponses apportées à cette problématique. En parallèle, le développement de nouveaux collectifs permet de proposer une offre variée : il est nécessaire de construire pour répondre à la demande de logements neufs, notamment locatifs. »

à savoir

Dent creuse
En urbanisme, on appelle « dent creuse » un espace non construit, entouré de parcelles bâties.



01

📍 Rue Marie-Anne Cuiret
Parcelle cadastrale AB 525

📏 557 m²

💰 Prix de départ : 81 000 € soit 145,50 €/m²

🔨 Mercredi 14 mai 2025 - 14h



02

📍 Rue Marie-Anne Cuiret
Parcelle cadastrale AB 524

📏 623 m²

💰 Prix de départ : 90 000 € soit 144,50 €/m²

🔨 Mercredi 14 mai 2025 - 14h

en pratique

Les ventes seront organisées à l'étude de M^e Caroline Thouroude, 41 boulevard Sadi Carnot à Bayeux. Un cahier des charges – disponible à l'office notarial – détaille les conditions liées à chacune des ventes. Certaines obligations sont communes, notamment :

- Les parcelles devront recevoir une **maison individuelle de trois niveaux maximum**, à usage d'habitation.
- Les travaux devront **débuter dans les 18 mois** à compter de l'entrée en jouissance.
- Les travaux devront être **achevés dans les 48 mois** à compter de l'entrée en jouissance.
- Si des haies existent, elles **devront être conservées ou remplacées** par d'autres essences.
- S'il n'existe pas de haie entre la parcelle en vente et les parcelles voisines, **il faudra en planter.**
- Si des arbres sont abattus, il conviendra d'en replanter **(1 arbre abattu = 1 arbre de haut jet planté)**. Pour la parcelle rue Alexis de Tocqueville, l'érable présent devra être conservé.
- **Les parcelles ne pourront être rattachées** aux parcelles voisines.
- L'ensemble des frais liés à la mise en vente sont à la **charge de l'acquéreur.**



03

📍 Rue Alexis de Tocqueville
Parcelle cadastrale BI 367

📏 679 m²

💰 Prix de départ : 94 500 € soit 139 €/m²

🔨 Jeudi 15 mai 2025 - 14h

ATTENTION !
L'érable présent sur la parcelle devra être conservé.



04

📍 Rue Sainte-Basille
Parcelle cadastrale AY 429

📏 655 m²

💰 Prix de départ : 90 000 € soit 137,50 €/m²

🔨 Mercredi 21 mai 2025 - 14h

LES TRAVAUX C'EST AUSSI...

C'EST AU PROGRAMME !



Cet été, Bayeux Intercom va procéder à la désimperméabilisation de la cour de l'école Argouges. En parallèle, le plateau devrait lui aussi faire l'objet d'une désimperméabilisation partielle, conjuguant besoin en stationnement et végétalisation.

C'EST FAIT !



Début février, treize cendriers de rue ont été installés dans Bayeux. Avec trois autres cendriers implantés à proximité des lycées, des collecteurs chez les commerçants et des points de collecte à destination des habitants, les mégots peuvent désormais entrer dans un circuit de valorisation spécifique.

CULTURE

Temps de Paroles : deuxième salve !

La première session en janvier-février avait réuni plus de 1 000 spectateurs : du 23 au 29 avril, les Temps de Paroles reviennent avec trois spectacles pour tous les publics.



UN BATEAU (marionnettes/musique/animation)

Mercredi 23 avril, 10h30, L'Auditorium – Tout public à partir 5 ans – Tarif unique : 7 €
Au détour d'une dune, un enfant découvre une barque abandonnée. Attiré, intrigué, il tourne autour. Le temps d'une rencontre et d'un cycle de marée, une épave va renaître... Une invitation au rêve et à l'imagination.

THIBAUT CAUVIN (concert)

Vendredi 25 avril, 20h, Halle ô Grains – Tout public – 18 € / 13 € / 15 € (abonné)
Prodige aux 36 grands prix internationaux, Thibault Cauvin est né avec une guitare dans les mains. Ses concerts sont des moments d'une poésie rare durant lesquels il embarque quiconque tend l'oreille.

LES PEINTRES AU CHARBON (théâtre)

Mardi 29 avril, 19h30, Halle ô Grains – Tout public à partir de 12 ans – 13 € / 8 € / 11 € (abonné)
Réservation sur hallegrains.bayeux.fr
L'histoire vraie de mineurs du nord de l'Angleterre qui décident, dans l'entre-deux guerres, de se familiariser avec le monde de l'art. Remplaçant la théorie par la pratique, ils se découvrent un réel talent pour la peinture, allant jusqu'à créer leur propre mouvement : le Ashington Group.

EDÈNE (théâtre) **ANNULÉ**

Le spectacle Edène, programmé dimanche 27 avril à 17h à la Halle ô Grains, a été annulé pour des raisons indépendantes de la volonté municipale. Aucun report n'est prévu. Les spectateurs sont invités à se rapprocher du service action culturelle au 02 31 92 03 30 pour toute question liée à cette annulation.

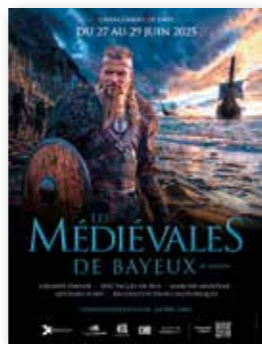


ÉVÈNEMENT

Les Journées de l'Europe du 16 au 28 mai

Chaque année en mai, Bayeux se conjugue dans toutes les langues lors des Journées de l'Europe. L'événement débutera vendredi 16 mai à la Halle ô Grains avec un café des langues et l'annonce des lauréats des bourses de voyage 2025. Il se poursuivra durant le week-end avec un défilé des sections norvégiennes de Bayeux, Rouen et Lyon, samedi matin dans les rues de la ville, et des animations au Jardin botanique samedi après-midi par le comité citoyen. En semaine, conférences, temps d'échange, jeux et autres ateliers culinaires seront proposés au 3 DIX-HUIT, à la médiathèque ainsi qu'au sein des Espaces Saint-Patrice, Argouges et Saint-Jean. Le cinéma Le Méliès accueillera quant à lui lundi 26 mai une projection (film non déterminé). Point d'orgue de la semaine, le grand banquet partagé sera organisé vendredi 23 mai à la Comète.

Programme complet sur europe.bayeux.fr



ÉVÈNEMENT

Après le feu et la terre, l'eau comme fil conducteur des prochaines Médiévales

Qu'elle soit source alimentaire, alliée salubre ou route navale, l'eau est au cœur des sociétés médiévales. Les Vikings, qui ont envahi la cité médiévale en 891, vont ainsi faire leur grand retour à Bayeux en juin prochain. Mais que les visiteurs se rassurent : les reconstituteurs sont bien plus doux que les « North men » du IX^e siècle qui ont laissé, entre autres, leur nom aux Normands. À leurs côtés, les artisans plongeront les visiteurs au cœur de l'hygiène et de la cosmétique médiévales, quand d'étranges créatures aquatiques les surprendront au détour d'une rue. Peuples de l'eau, marins d'eau douce (et flibustiers ?!) se mélangeront, le temps d'un week-end, aux visiteurs.

Programme détaillé sur lesmedievales.bayeux.fr

⚠ En raison du passage du Tour de France à Bayeux le 10 juillet, les Médiévales sont exceptionnellement organisées du 27 au 29 juin.

TAPISSERIE DE BAYEUX

Les travaux ont débuté



Les travaux autour du futur Musée de la Tapisserie de Bayeux ont débuté en janvier dernier. Après la fermeture du parking Robert Wace, les interventions les plus notables ont

évidemment été l'abattage d'arbres et la démolition de bâtiments rue aux Coqs. L'espace libéré accueillera l'extension du musée qui conservera à l'avenir la broderie millénaire. Le nouvel écrin de l'œuvre monumentale devrait être finalisé en octobre 2027 à l'occasion du millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant. En parallèle de ces travaux, Bayeux Intercom intervient depuis début mars et jusqu'à fin mai sur les réseaux d'eau et d'assainissement de la rue aux Coqs. Des opérations programmées dans la continuité de celles réalisées sur les rues adjacentes.

À NOTER

Le Musée de la Tapisserie de Bayeux fermera ses portes le 31 août 2025 pour toute la durée des travaux.

URBANISME

Nouvelle réglementation pour les autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2025, toutes les autorisations d'urbanisme (demandes et déclarations) déposées par les personnes morales dans les communes de plus de 3 500 habitants doivent l'être de manière dématérialisée. Jusqu'ici optionnelle, la dématérialisation devient ainsi obligatoire pour les entreprises, commerces, artisans, collectivités, associations... Sur le territoire de Ter-Bessin, les villes de Bayeux et Isigny-sur-mer sont concernées.

PRATIQUE

Dépôt sur urba-demat.ter-bessin.fr

PETITE VILLE DE DEMAIN

Secteurs piétons

Dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain », la Ville de Bayeux a dessiné un programme d'actions visant à développer les mobilités douces et l'apaisement du centre-ville. C'est dans ce cadre qu'ont été progressivement instaurées depuis 2020 des mesures de piétonisation en centre-ville. Des bornes rétractables ont été installées à l'entrée des rues Saint-Malo, Saint-Martin, Saint-Jean, des Cuisiniers, Franche et Laitière, afin d'ouvrir et fermer facilement les rues selon les périodes. En 2025, la piétonisation est organisée comme l'an passé, à savoir :



QUARTIER CATHÉDRAL

- **Piéton du 1^{er} avril au 31 octobre**, tous les jours, de 19h à 4h45.
 - . La collecte des déchets est assurée les lundis et jeudis entre 6h et 8h.
 - . Les riverains doivent sortir leurs poubelles la veille au soir.
 - . Les commerçants et restaurateurs utilisent les points de collecte.

RUE SAINT-JEAN

- **Piétonne du 21 avril au 31 octobre**, tous les jours, de 10h à 4h45.
 - . Borne baissée de 4h45 à 10h pour les livraisons.
 - . En raison des travaux menés sur les réseaux rue aux Coqs, la piétonisation ne peut démarrer le 1^{er} avril comme c'est habituellement le cas. La date du 21 avril reste dépendante de l'état d'avancement des travaux.

RUE PRINCIPALE

- **Été** : du premier week-end de juillet au dernier week-end d'août, les samedis après-midis de 14h à 19h.
 - **Hiver** : les deux week-ends précédant Noël, samedis et dimanches de 14h à 19h.
- Pour les riverains qui disposaient d'un droit d'accès ou les nouveaux arrivants, il est nécessaire de se rapprocher de la police municipale pour activer ou réactiver son droit d'accès.



AGENDA

TEMPS DE PAROLES #2

Du 23 au 29 avril

NUIT DES CATHÉDRALES

Samedi 10 mai

JOURNÉES DE L'EUROPE

Du 16 au 28 mai

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Samedi 17 mai

PIERRES EN LUMIÈRES

Samedi 17 mai

81^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Samedi 7 juin

38^e MÉDIÉVALES DE BAYEUX

Du 27 au 29 juin

RENDEZ-VOUS À LA CATHÉDRALE

Du 8 juillet au 30 août

DÉPART DE LA 6^e ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Jedi 10 juillet

MARCHÉ DU TERROIR

ET DE L'ARTISANAT NORMAND

Tous les jeudis du 17 juillet au 28 août

ZIQUE AU PARVIS

Samedis 19 et 26 juillet

CONSEILS MUNICIPAUX

21 mai, 2 juillet

Bayeux Intercom, place Gauquelin Despallières (salle des assemblées). Les séances sont publiques.

à noter



Infos pratiques, permanences, agenda, démarches en ligne...
Retrouvez toutes les infos sur bayeux.fr



expression de la

MAJORITÉ

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : Patrick GOMONT, Arnaud TANQUEREL, Christine CABON, Lydie POULET, Loïc JAMIN, Carine BION-HETET, Jean-Marc DELORME, Emmanuelle CHABERTIER, David LEMARESQUIER, Jean LEPAULMIER, Françoise JEAN-PIERRE, Monique PERIAUX, Didier BAREY, Sylvie CAYREL, Patrick CREVEL, Béatrice CHATEL, Philippe LAULHÉ, Marie-Emmanuelle JOLIBOIS, Éric PIOGER, Isa BOUDARD, Aurélien MARIE, Agnès VALETTE, Bertrand COLLET-MORIN, Christelle BASLEY, Justin BRIANE, Aurélien ANDRÉ, Olivier LAISNEY, Denis MEZERETTE.

Donner la parole aux citoyens : un choix de responsabilité

Lors du conseil municipal du 5 février, nous avons proposé l'organisation d'une consultation citoyenne sur la mise en place de la vidéo protection dans notre ville, conformément à l'engagement pris en 2020.

Conscients des enjeux liés à la sécurité et au respect des libertés publiques, nous avons souhaité donner la parole aux Bayeusaines et aux Bayeusains sur ce sujet important, afin que leur avis éclaire nos décisions.

Face à cette démarche démocratique, le groupe d'opposition « Bayeux Demain »

a choisi l'abstention. Une décision étonnante et que nous déplorons, car il marque un refus d'impliquer directement les citoyens dans un débat qui les concerne au premier chef. Comment peut-on se revendiquer défenseur de la démocratie participative et, dans le même temps, refuser une consultation qui donne aux habitants l'occasion de s'exprimer ?

Nous considérons, pour notre part, que si la représentation est essentielle au fonctionnement de la démocratie locale, des décisions majeures peuvent être

prises avec et pour les citoyens. C'est le sens de notre engagement et de notre responsabilité d'élus locaux. Plutôt que de se retrancher derrière des postures politiciennes, chacun devrait œuvrer à ce que la consultation se déroule dans les meilleures conditions.

Nous avons confiance en nos concitoyens pour s'emparer de cette réflexion et faire entendre leur voix. Nous les invitons donc à participer nombreux à cette consultation.

expression de la

MINORITÉ

BAYEUX DEMAIN : Agnès FURON, Dario PIZZUTO, Stéphanie ASTIER, Richard BROUZES.

Nous sommes défavorables au déploiement envisagé de la vidéo-surveillance à Bayeux. A ce jour son efficacité fait débat : aucune étude officielle ne prouve le moindre rapport de cause à effet avec une baisse statistique de la délinquance. En revanche, le coût en investissement et fonctionnement entraîne souvent une réduction des policiers et des acteurs sociaux sur le terrain. Une fois de plus, on se leurre sur les nouvelles technologies comme solution miracle. Les chiffres en matière d'insécurité

sont loin d'être tous au rouge : vols de voiture, violences sexuelles, vols sans violence ont diminué à Bayeux d'après les chiffres de ville.data.com. La hausse la plus forte (60%) concerne les violences intrafamiliales, invisibles aux caméras. Alors qu'en juin dernier le dispositif OSYS d'aide aux femmes victimes de violences conjugales fermait ses portes faute de financement et que le montant des aides du CCAS aux plus démunies plafonne depuis longtemps à 15 000 €, il faudrait dépenser

massivement pour équiper la ville de caméras ? En ce domaine, mieux vaut prévenir que guérir. Enfin, la votation prévue en avril sans phase d'explication et d'analyse équilibrée ne correspond pas à notre conception de la démocratie : le citoyen doit être éclairé et pouvoir débattre avant de faire un choix. Sur l'insécurité comme sur tant d'autres sujets, privilégions l'humain au tout-technologique !

RASSEMBLEMENT POUR BAYEUX : Philippe CHAPRON.

Les 17 et 27 avril prochains, les électrices et électeurs bayeusains seront appelés à une consultation « facultative » concernant la mise en œuvre d'une vidéo protection dans notre ville. La réponse possible sera des plus simple, chacun se devant de se prononcer par un sobre « oui » ou « non », et n'aura aucune valeur contraignante pour le Maire et son Conseil Municipal. C'est peut être dans cette simplicité que réside le fond du débat. On ne peut, bien sûr, qu'être favorable à un renfor-

cement de la sécurité dans nos rues, et la vidéo protection semble être un excellent outil pour ce faire. Toutefois, et selon la formule bien connue « l'enfer est pavé de bonnes intentions », il conviendrait de savoir exactement de quoi l'on parle. S'il s'agit de cibler les principaux points sensibles, tels que les commerces, zones industrielles et lieux usuels des différents trafics illicites, on ne peut que souscrire à ce projet. Cependant, il ne faudrait pas céder à une logique hyper sécuritaire

en truffant de caméras l'ensemble de notre cadre de vie urbain, celles-ci captant nos moindres faits et gestes au détriment d'un certain respect de notre vie privée. On connaît les dérives de certaines collectivités en la matière, et il conviendra d'être vigilant afin de respecter cet équilibre souhaitable entre lutte contre l'insécurité, et, néanmoins, respect de cette vie privée qui nous est si cher, même au sein de l'espace public. C'est dans cet esprit que je voterai « oui » en avril prochain.



MARIE & CORALIE SUPER-POUVOIR : EMPATHIE

Depuis dix-sept ans pour l'une, douze ans pour l'autre, elles œuvrent au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bayeux pour accompagner les habitants dans le besoin : Marie et Coralie sont travailleuses sociales. Chaque jour, sans que personne ne les voie, elles revêtent leur costume de super héroïnes. Rencontre.

Elles n'ont ni cape, ni masque, et pourtant... Au sein de leur base (pas secrète du 40 rue du Docteur Michel, Coralie et Marie œuvrent quotidiennement pour le bien des plus défavorisés. Leur cible ? « Tout Bayeusain, Bayeusaine sans enfant à charge qui rencontre des difficultés financières, locatives, alimentaires, familiales... » Un métier d'accueil et d'écoute, difficile et exigeant, qu'elles ont choisi par passion. « Je ne me voyais pas faire autre

chose, explique ainsi Coralie, diplômée d'État en économie sociale et familiale. *Ma cape de sauveuse, je l'ai endossée très tôt. Déjà dans la cour de récré, je ne pouvais pas laisser un camarade tout seul.* » Un sentiment partagé par Marie, titulaire d'un diplôme d'État d'assistante de service social. « J'aime aider les gens, tout simplement. » Dotées de cette capacité à « accepter les personnes telles qu'elles sont », les deux Wonder Woman relèvent chaque jour leurs manches pour

« Ce n'est pas un dur métier, c'est un beau métier. »

accompagner les bénéficiaires dans la résolution de leurs problèmes. Parfois, elles dépassent leurs prérogatives. « Il nous est déjà arrivé d'annuler une réunion pour aider un bénéficiaire à déménager. » Souvent, les obstacles sont nombreux. Mais toujours, elles gardent la foi et l'espoir qui les animent. « Si nous arrêtons d'y croire, comment pourrions-nous faire notre travail ? » Cette volonté, ancrée dans leurs gènes, toutes deux la partagent avec leur ligue de super justicières. « Gaëlle et Yasemin, à l'accueil, sont les premiers maillons de cette chaîne sociale. Nous travaillons également avec Marion et Anne, des Espaces Argouges et Saint-Jean, pour amener nos bénéficiaires vers des actions collectives qui leur permettent de conserver ou de retrouver du lien. » Elles-mêmes cultivent les liens qui les unissent. Par esprit de camaraderie bien sûr, mais aussi et surtout par nécessité. « Même si on aime notre métier, ce n'est pas tous les jours facile d'être ainsi confrontées à la détresse

et à la souffrance. On a besoin d'échanger entre collègues, d'extérioriser nos émotions et de déculpabiliser. » Pour Coralie, maman de deux enfants, le trajet quotidien est devenu un véritable sas de décompression. « Vingt minutes de route essentielles durant lesquelles je mets la musique, j'enlève ma casquette de travailleuse sociale et j'enfile mon costume de maman. » De son côté, Marie reconnaît que certaines situations touchent plus que d'autres. « On aimerait sauver le monde, mais il

y a tant à faire. » Avec un contexte économique de plus en plus difficile, les travailleuses sociales voient émerger de nouveaux profils de bénéficiaires, auparavant peu présents. « Des actifs qui ne peuvent plus faire face à l'augmentation du coût de la vie, notamment de l'énergie ; des retraités qui ne s'en sortent pas ; des personnes perdues dans les démarches numériques... Notre public évolue, c'est une réalité, et les demandes sont croissantes. » Et leur frustration – de ne pouvoir faire davantage – avec. « Nous avons des outils et des leviers à disposition, mais dans certaines situations, nous sommes démunies. » Fort heureusement, l'agressivité reste rare dans leur quotidien et les deux femmes sont plus souvent confrontées à la détresse sociale qu'aux agressions. Dans leurs bureaux où elles accueillent les habitants, quelques fleurs sont posées çà et là. « Ce sont des bénéficiaires qui nous les ont offertes, sourit Coralie. On ne fait pas ce métier pour la reconnaissance mais ces petits gestes font du bien. » Profondément altruistes, les deux agentes aimeraient que les usagers ne soient plus stigmatisés ou jugés si durement par la société. « On peut tous être un jour confronté à la perte d'un emploi ou d'un proche et vivre une véritable descente aux enfers. » Ce jour-là, Coralie et Marie seront présentes, manches relevées, prêtes à aider.





Bal de la Liberté



Médiévales de Bayeux



Piétonisation estivale



Rendez-vous à la Cathédrale



Terrasses animées

UN ÉTÉ À BAYEUX

Festival d'événements



Marchés du terroir



Tour de France



Grandes braderies



Zique au parvis